

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1274 Du 09 Juillet 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137
ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa
Prix : 5 DH Directrice de Publication : LAILA DAHRAOUI Rédacteur en Chef : EL MOKHTAR DAHRAOUI

LES QUANTITES DE BLE TENDRE COLLECTEES SONT INFERIEURES AUX OBJECTIFS FIXES DANS LE ROYAUME.

Abdelkader Alaoui, président de la Fédération nationale des moulins et membre du conseil d'administration de l'Office national professionnel des céréales et des légumineuses, a révélé la réalité du recul dans la collecte des quantités de blé tendre et les raisons de la " baisse des quantités ", après que des données ont indiqué que seulement 3 millions de quintaux avaient été collectés jusqu'au 2 juillet, un nombre très faible par rapport à l'objectif fixé par l'État de 15 à 20 millions de quintaux (dont 80 % devaient être reçus avant le 15 juillet).

Al-Alawi a confirmé, dans une déclaration que la commercialisation du blé tendre local subit " des revers importants au cours de la saison actuelle ", les quantités collectées par les circuits organisés n'ayant pas dépassé 3 millions de quintaux à la fin du mois de juin dernier, alors que les professionnels s'attendaient à collecter " au moins 6 à 7 millions de quintaux au cours de cette période, le reste devant être reçu en juillet ". Al-Alawi a attribué cet échec à collecter 15 millions de quintaux - la quantité que les minoteries et les négociants en céréales s'étaient engagés à acquérir - à un certain nombre de raisons circonstancielles, dont la plus importante, selon lui, était " le retard dans le début de la saison des récoltes ", ainsi que la coïncidence de cette saison avec la période de l'Aïd al-Adha, rappelant le contexte de " la pénurie enregistrée de machines de récolte " comme une autre raison ayant contribué à cette situation, qu'il considérait comme exacerbée par " l'augmentation significative " des coûts de main-d'œuvre agricole.

Mouvements en cours

On s'attendait à un " important excédent d'offre ", mais la réalité a révélé un problème : le refus des agriculteurs de vendre, ou ce que les professionnels appellent la " rétention ". Cela se produit " malgré la pleine préparation des minoteries et des négociants en céréales qui ont fourni les lignes de crédit, les entrepôts et les dispositifs logistiques nécessaires ", selon les données. Le même professionnel, membre du conseil d'administration de l'Office des céréales et des légumineuses, a poursuivi en déclarant : " Nous avons exposé cette situation au ministère de l'Agriculture lors de notre réunion avec le comité de suivi du processus de commercialisation, et nous avons officiellement demandé que des contacts soient établis avec les chambres agricoles et les représentants des agriculteurs afin de connaître les véritables raisons de cette affaire, d'autant plus que le produit est disponible et d'excellente qualité. " Malgré les tentatives de contacter le journal électronique Hespess à ce sujet, il n'a pas été possible d'obtenir des données supplémentaires auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural ni de l'Office

national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL).

Prix et achats

En ce qui concerne les prix, ils se situent actuellement entre 260 et 270 dirhams le quintal pour le blé tendre de " qualité excellente ". La même source a indiqué que " les moulins ne peuvent en aucun cas dépasser le plafond de 270 dirhams,

hams (marges bénéficiaires et coûts de main-d'œuvre inclus) afin qu'ils puissent le vendre aux minoteries à 270 dirhams, bénéficiant ainsi de la " subvention au stockage " dont les minoteries ne bénéficient pas directement.

culture locale

Le président de la Fédération des minoteries a mis en garde contre les répercussions économiques d'un non-respect de l'objectif de volume : les 20 millions de quintaux, même atteints, ne couvriraient que 40 % des besoins des minoteries marocaines. Si les professionnels du secteur sont contraints de se tourner massivement vers les marchés internationaux pour combler ce déficit, cela entraînera une flambée des prix internationaux due à une demande soudaine et intense, ainsi qu'un engorgement des ports nationaux - une situation que le Maroc a frôlée par le passé. Il en résulterait des frais de surestaries élevés, de l'ordre de 15 000 à 20 000 dollars par jour et par navire (selon sa taille), des sommes payées en devises fortes, causant des pertes considérables pour le Trésor public et les importateurs. Si la récolte n'est pas commercialisée par les circuits officiels, elle devrait rester sur le marché local pour l'autoconsommation ou servir de semences aux agriculteurs, selon les informations recueillies. Les professionnels du secteur affirment que " ce scénario entraînera naturellement une baisse de la demande commerciale de farine, et par conséquent une réduction des importations ", ce qui indique l'absence de toute crise d'approvisionnement nationale. Concernant la réserve stratégique, l'État a respecté tous ses engagements et soutenu le processus par une subvention de trois dirhams par quintal, dans l'attente de précisions supplémentaires au cours du mois de juillet. Quant à la question de la prolongation de l'interdiction d'importation et des droits de douane jusqu'à fin août, Al-Alawi a confirmé que " la proposition est toujours à l'étude et que des signes positifs se font jour quant à sa prolongation, mais aucune décision définitive ni réponse officielle n'a encore été publiée ". ■



car il s'agit du prix maximum qui leur est fixé ", avertissant que " toute augmentation au-delà de ce plafond se répercutera directement sur les prix de la farine et du pain, ce qui constitue une ligne rouge pour les professionnels ". Concernant les demandes de certains agriculteurs de vendre à un prix de 300 dirhams, il a expliqué que le prix de référence pour les négociants en céréales est de 280 dir-

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT
EN LIGNE



Économie



les annonces légales



Finance



Sport



Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma



HANY COMMUNICATION

- *Agence Conseil en Communication et Publicité
- * Etude et conseil * Stratégie de Communication.
- * Campagnes Médias * Conception et Réalisation

Tél.: 0522.83.83.96 / 0522.25.92.11
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458
E-Mail: hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

INFORMATIONS

LE PORTUGAL RETABLIT L'INTERCONNEXION ELECTRIQUE AVEC LE MAROC POUR REMEDIER AUX PROBLEMES DE COUPURES DE COURANT.

Maria da Graça Carvalho, la ministre portugaise de l'Environnement et de l'Énergie, a confirmé que le projet d'interconnexion électrique entre le Royaume du Maroc et le Portugal figure parmi les questions à l'étude, dont la faisabilité a été discutée, à l'instar du projet existant avec l'Espagne.

Le même responsable du gouvernement portugais a expliqué, en marge de la réunion ministérielle sur le Programme d'interconnexion énergétique du Sud-Ouest européen, qui se tenait à Paris, que Lisbonne se préparait à recevoir dans les prochains jours des responsables marocains pour discuter de la possibilité d'établir une future interconnexion électrique entre le Portugal et le Royaume du Maroc, soulignant que "le Portugal doit réaliser une analyse de rentabilité et de coût de l'interconnexion électrique avec le Maroc". En réponse à une question concernant la panne de courant totale qu'a connue le pays l'année dernière, le ministre portugais de l'Environnement et de l'Énergie a expliqué que "l'interconnexion électrique n'empêche pas les pannes, mais elle contribue grandement à redémarrer plus rapidement le système énergétique", notant que "le Portugal n'est connecté électriquement qu'à l'Espagne, et puisque la dernière panne a eu lieu en Espagne, le Portugal a dû attendre que le réseau espagnol se rétablisse pour recevoir de l'aide via la ligne d'interconnexion." Elle a ajouté que "si l'Espagne avait des liens plus étroits avec la France, le rétablissement de l'électricité aurait été plus rapide et l'aide apportée au Portugal aurait pu être plus précoce", précisant que "le Portugal dispose désormais de quatre centrales électriques capables de redémarrer de manière autonome, grâce au système de redémarrage automatique, alors qu'il n'en comptait auparavant que deux. Le pays a pu rétablir l'électricité en 11 à 12 heures envi-

ron lors de la panne de l'année dernière, ce qui constitue une réaction satisfaisante compte tenu de l'ampleur et de la gravité de l'incident." Lors de la réunion ministérielle sur le Programme d'interconnexion énergétique du Sud-Ouest européen, Lisbonne et Madrid ont appelé à renforcer le budget européen alloué à l'éner-



gie et à accorder une attention particulière aux interconnexions électriques avec la France, compte tenu du faible niveau de connexion de la péninsule Ibérique au marché européen. Le ministre portugais a souligné à cet égard que "l'interconnexion entre la France et la péninsule Ibérique ne dépasse pas 3,1 %, alors même que le Portugal rencontre de grandes difficultés pour gérer son réseau électrique national". Concernant la liaison avec la

France, le ministre a reconnu qu'"il s'agit d'une liaison coûteuse sur le plan financier, mais que de tels projets deviennent possibles grâce à un suivi politique et à un dialogue avec la population", soulignant que "le Portugal et l'Espagne ont demandé à la Commission européenne, au Parlement européen et aux États

membres d'accorder une plus grande priorité aux investissements dans le secteur de l'énergie dans le cadre du prochain budget pluriannuel de l'Union européenne". Dans une lettre adressée à la Commission européenne en mai de l'année dernière, les gouvernements portugais et espagnol ont souligné l'importance d'accélérer les projets d'interconnexion électrique entre Lisbonne, Madrid et Paris, et ont appelé à une réunion entre les gouvernements de ces trois pays afin de parvenir à une feuille de route claire à cet égard. La même correspondance, adressée au commissaire européen à l'énergie et au logement, expliquait que "l'achèvement de l'interconnexion électrique avec la péninsule Ibérique n'est plus une option, mais une responsabilité partagée pour l'avenir de l'énergie en Europe", soulignant qu'"un engagement politique et financier fort est nécessaire, à tous les niveaux, pour assurer l'intégration rapide et efficace de la péninsule Ibérique dans le système énergétique de l'UE, avec le bond en avant correspondant en matière d'interconnexion et des investissements importants dans l'infrastructure des réseaux énergétiques en Europe". ■

Pour Vos Annonces Contactez :

Tél.: 05 22 83 83 96

05 22 25 92 11

FAX : 05 22 85 44 62

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

Directrice de Publication

LAILA DAHRAOUI

Rédacteur en Chef

EL MOKHTAR DAHRAOUI

Directeur Général

EL MOKHTAR DAHRAOUI

E-mail :

hanycommunication@menara.ma

hanycommunication@gmail.com

Conception et mise en page

HANY COMMUNICATION

Mme.NADIA HAMZAOU

Mr. Abderrazak KAMAL IDRIS

Mr. Amine CHOUIBA

Secrétariat

NADIA HAMZAOU

Imprimerie ECOPRINT

Distribution HANY COMMUNICATION

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA JUSTICE
COURS D'APPEL DE COMMERCE
DE CASABLANCA
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CASABLANCA
DOSSIER N° : 131900/2026
CPN ° : 41335
CESSION DES DROITS INDIVIS
DANS UN FONDS DE COMMERCE

Par Monsieur Abdellah AKDIM, titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° **B456396**.
Au profit de Monsieur Abderrahman OUHEMOU, et titulaire de la Carte d'Identité Nationale n° B507016.
La totalité des droits indivis, sans exception ni réserve, soit 50%, appartenant au cédant dans le fonds de commerce de restaurateur à prix fixe, sis et exploité à Casablanca, 62 Rue Nationale, inscrit au Registre de Commerce sous le n° **214710**, en association de fait avec le Registre de Commerce N° **214708**
LES OPPOSITIONS SERONT RECUES AU SECRETARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE (SERVICE DU REGISTRE DU COMMERCE) DANS LES QUINZE JOURS AU PLUS TARD APRES LA DEUXIEME INSERTION

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA JUSTICE
COURS D'APPEL DE COMMERCE
DE CASABLANCA
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CASABLANCA
DOSSIER N° : 131892/2026
CPN ° : 41221
CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par : Monsieur Hicham JAMALI, titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° BE673868
Au profit de :Monsieur Mohamed Ali SAKKAT, titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° BE910944
D'une officine de pharmacie, connu sous la dénomination de " PHARMACIE UNIVER SANTS", sis et exploité à Casablanca, quartier Maarif extension, rue Jilali Oufir, N° 116, inscrit au Registre de Commerce sous le N° **372532**
LES OPPOSITIONS SERONT RECUES AU SECRETARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE (SERVICE DU REGISTRE DU COMMERCE) DANS LES QUINZE JOURS AU PLUS TARD APRES LA DEUXIEME INSERTION.

SKYLIFT HOLDING
SOCIETE EN COMMANDITE PAR
ACTIONS (SCA)
AU CAPITAL DE 35.000.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA-

ANGLE DE LA RUE MUSTAPHA
EL MAANI ET RUE TOUL, 2EME
ETAGE, APPARTEMENT N° 25
ICE : 003676542000062
RC : 675.669

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
ET MODIFICATION CORRELATIVE
DES STATUTS

I-La société 54 ADVISORY, en sa qualité de gérant de la société SKYLIFT HOLDING, a décidé en date du 01 juin 2026 :
-Le transfert du siège social de la société, de Casablanca, Angle de la Rue Mustapha El Maani et Rue Toul, 2ème étage, appartement n° 25, à Casablanca, 8, Rue Ahmed Ben Bouchta, et ce, dans le ressort de la même préfecture.
-La modification corrélative des statuts.
II-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 02 juillet 2026 sous le n° **1031915**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

H2DEV GESTION
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA-
22 RUE D'IFRANE, CIL
RC : 370323
DISSOLUTION ANTICIPEE

I-Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire

des associés de la société H2DEV GESTION (ci-après la " Société ") en date du 11 juin 2026, il a été décidé :

"La dissolution anticipée de la Société ;
"La constatation de la cessation des fonctions des co-gérants de la Société ;

"La nomination en qualité de liquidateur de M. Rachid TLEMCANI, de nationalité Marocaine, titulaire de la CNI n° **A256440** et demeurant à Casablanca- 13, Rue Ein El Aïi, Etage 4, Apt 11, Résidence Zaki, Bourgogne ;
"L'élection du siège de liquidation à Casablanca- 22, Rue d'Ifrane, CIL ;

II-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 02 juillet 2026 sous le numéro **1031914**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

AVIS DE CONSTITUTION
LOKOS SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée d ayant les caractéristiques suivantes :

Nature juridique : Société à responsabilité limitée au.
Objet social : UREAU DE RENSEIGNEMENTS DIVERS OU DE PLACEMENTS .
Siege social : 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI SEME ETAGE BUREAU 12, CASABLANCA CASABLANCA-

EL MAARIF (AR).

Durée : 99 ans.

Capital social : 10 000 dirhams

Associé : Mr HASSAN RADOINE

Parts sociales : Mr HASSAN RADOINE 100 parts de 100 dhs chacune

La gérance : Mr HASSAN RADOINE .
Dépôt légal effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le **02/07/2026**.
RC N° **737659**.

BERGASI IMMO SARLAU

Par acte soussignéE privéE fait à Casablanca le 02/06/2026, il a été constituéE une sociE avec les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : BERGASI IMMO SARLAU
Siège social : 46 BD ZERKTOUNI ETG 1 BUREAU N 3, CASABLANCA
Objet social : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Capital social : 10.000 Dirhams

Associés : - M Anass BERADY, demeurant à 142 RES Dar Dmana, Rue El Bachir Laalaj Val Fleuri Casablanca ,

Apports : M Anass BERADY / 10.000 dirhams

Gérance : M Anass BERADY

Dépôt légal : Tribunal de commerce de Casablanca

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

Durée : 99 ans

Registre de commerce numéro : **737567** du 03/07/2026

CHENNAI INDUSTRY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL
DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 13 RUE AHMED EL MAJJATI,
RES LES ALPES, 1ER ETG, N°8, QUARTIER
MAARIF, CASABLANCA

Aux termes du procès verbal en date du 01 juin 2026, il a été décidé ce qui suit:

-TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL :

L'Associé unique décide de Transférer le siège social de la société dans la même ville à compte du 01 juin 2026 de 13 Rue Ahmed EL MAJJATI, RES Les Alpes, 1er Etg. N°8, Quartier Maarif, Casablanca au HAY RIAD EL ALL RUE 12, N°11, AL FIDA MERS SULTAN - Casablanca. Et de de modifier en conséquence l'article 4 des statuts relatifs au siège social.

DEPOT LEGAL:

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 01 juillet 2026 sous le N° **1031533**.

Pour vos
Annonces
Tél.:0522.83.83.96

INFORMATIONS

CENTRALE DANONE EST LA MARQUE LA PLUS ADMIREE AU MAROC.

Centrale Danone a franchi une nouvelle étape en remportant trois prix majeurs lors de la 16^e édition des prix " Brand Africa 100 - Les marques les plus admirées du Maroc ", se classant première dans la catégorie des marques alimentaires, en plus de remporter le prix de la marque la plus admirée dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises et de recevoir le Grand Prix Elevate, selon les résultats de l'étude publiés le 18 juin à Casablanca.

Selon un communiqué de l'entreprise ce prix est basé sur une étude indépendante menée par l'initiative Brand Africa en partenariat avec Integrate, partenaire exclusif de Kantar au Maroc, qui a porté sur 31 pays représentant plus de 85 % de la population et du PIB du continent africain, ce qui en fait l'une des références les plus importantes pour mesurer la force des marques et leur présence auprès des consommateurs africains. L'entreprise a affirmé que son classement en tant que marque alimentaire la plus admirée reflète sa place établie dans le quotidien des familles marocaines, notant que cette reconnaissance confirme la qualité de ses produits, sa présence continue, sa capacité d'innovation et son aptitude à répondre aux besoins des consommateurs dans les différentes régions du Royaume. La même source a ajouté que le prix décerné à l'entreprise pour la marque la plus admirée dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises témoigne de la reconnaissance de sa stratégie visant à avoir un impact positif en soutenant le développement durable, en renforçant le système agricole national et en promouvant une alimentation saine, conformément à sa mission de " fournir la santé par la nutrition au plus grand nombre ", tandis que le Grand Prix Elevate vient couronner son parcours d'excellence et de transformation stratégique. Dans un communiqué, Imad El Bakali, PDG de Centrale Danone, a déclaré que ces trois prix témoignent de la relation de confiance que l'entreprise a su instaurer avec les familles marocaines. Il a souligné que l'obtention conjointe du titre de Marque Alimentaire la Plus Admirée et du prix de la Meilleure Marque en Responsabilité Sociale démontre que performance économique et engagement social sont complémentaires. Il a ajouté : " Cette réussite est le fruit de la contribution des collaborateurs de l'entreprise, de ses agriculteurs partenaires et de la confiance des consommateurs marocains. "Le communiqué indique que cette récompense intervient dans un contexte de présence croissante des marques marocaines ; les marques " Made in Morocco " représentaient 23 % de la liste des 100 premières marques au niveau national au cours du cycle 2026, dépassant la moyenne africaine de 15 %, ce qui reflète la compétitivité croissante des marques marocaines au niveau continental. Centrale Danone a affirmé que ces récompenses renforcent sa position d'acteur clé du secteur agroalimentaire au Maroc et soulignent sa contribution au développement de la filière laitière nationale, ainsi que son soutien à une chaîne de production intégrée incluant éleveurs partenaires, fournisseurs et distributeurs, tout en continuant d'investir dans la qualité, la sécurité alimentaire, l'innovation et la durabilité, ce qui contribue à renforcer l'influence de l'économie marocaine au niveau national et en Afrique.■



MAROC : BAISSSE RECORD DES EXPORTATIONS DE FRAISES FRAÎCHES

Les exportations marocaines de fraises fraîches ont atteint leur plus bas niveau jamais enregistré sur la saison dernière. Entre octobre 2025 et avril 2026, elles se sont limitées à environ 8.700 tonnes, soit près de la moitié du volume exporté un an auparavant.

Il s'agit de la quatrième campagne consécutive de recul et la contraction la plus importante à ce jour selon East Fruit. Les dernières exportations de fraises ont été deux fois moins importantes par rapport à la saison précédente, souligne la même source, de quoi prévoir un résultat très bas pour cette saison. Selon les données d'EastFruit, les exportations marocaines de fraises fraîches ont connu une baisse progressive ces dernières campagnes. Après un pic d'environ 23 000 tonnes lors de la campagne 2021/2022, elles sont tombées à près de 18 000 tonnes en 2022/2023, sont restées proches de ce niveau en 2023/2024, avant de reculer à environ 17 000 tonnes en 2024/2025. Cette baisse de la production de la fraise fraîche ne touche toutefois pas toutes les autres cultures de fruits rouges puisque les myrtilles et les framboises se développent à grands pas. Pour sa part, la filière de la fraise conserve son importance dans le segment des fraises surgelées IQF (surgélation individuelle), où le Maroc a même établi un record d'exportations vers les États-Unis en 2025, après le recul des expéditions de provenance du Mexique. Par ailleurs, East Fruit souligne que le Maroc aurait perdu la bataille des prix face aux producteurs égyptiens, qui ont augmenté leurs surfaces cultivées et proposé des fraises moins chères sur les marchés internationaux. Cette pression sur les prix aurait réduit les marges des producteurs marocains, poussant certains à remplacer les fraises par des cultures plus rentables comme les myrtilles, les framboises ou les avocats. En termes des clients de la fraise marocaine, le Royaume-Uni demeure de loin le premier marché d'exportation. Sur les sept premiers mois de la campagne

2025/2026, il représente 51,7 % des exportations totales. L'Espagne arrive en deuxième position avec 26 %, suivie des Pays-Bas (7,4 %), des Émirats arabes unis (4,2 %), de la France (3,7 %), de l'Allemagne (3,3 %) et du Qatar (1,1 %). Les autres marchés représentent collectivement 2,5 % des exportations. Le portail spécialisé en agriculture a également expliqué le recul de la production par des contraintes climatiques et hydriques.



En effet, la sécheresse et la rarefaction de l'eau auraient fortement impacté cette culture très consommatrice en ressources hydriques. Dans certaines zones côtières, la salinisation des sols a également ajouté une autre contrainte qui complique davantage la production, obligeant les agriculteurs à investir dans des solutions coûteuses comme le dessalement. Un autre

problème est celui de la main-d'œuvre où le manque de travailleurs saisonniers se fait ressentir face à l'envie de certains travailleurs de partir travailler en Espagne où les salaires sont plus élevés sur la même période de production. Enfin, le dernier élément ayant influé lors de la campagne 2025/2026 sont les conditions météorologiques défavorables marquées par le froid, l'humidité et des variations de température qui ont retardé la maturation des fruits. Les inondations dans les régions du Gharb et du Loukkos ont ensuite détruit une partie des cultures, qui se sont retrouvées plongées dans l'excoédant d'eau. Ces inondations avaient submergé les parcelles situées dans les zones basses, détruisant les tunnels de protection et anéantissant une grande partie des récoltes.■

CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	8,90530	10,3495
CAD	6,26960	7,28620
GBP	11,8650	13,7890
DKK (100)	143,27	143,35
NOK (100)	94,645	94,609
SEK (100)	96,534	96,720
CHF	11,602	11,617
JPY(100)	5,7768	5,7917
EURO	10,7092	10,7141
10 DINAR ALGERIENS	0,7052	0,7055
DINAR TUNISIEN	3,1755	3,1837
DINAR LIBYEN	1,9086	1,9073
MRO(100)	23,746	23,745
DINAR KOWETTIEEN	30,292	30,324
SAR	2,5013	2,5016
AED	2,5582	2,5581

Source BANK AL-MAGHRIB

WIN EVOLUTION



- *Business Center
- *Domiciliation des entreprises
- *Création des Entreprises
- *Conseil juridique et fiscal
- *Agent d'affaires
- *Gestion & Organisation
- *Propriété Intellectuelle

**75, Boulevard Anfa Angle Rue Clos de Provence
8ème Etage, Appt B103 - 20000 - Casablanca
Tel : 05 20.59.40.80
www.win-evolution.com**

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

DICKSSON BUSINESS & LAW FIRM 23, RUE JEAN JAURÈS, QUARTIER GAUTHIER, 20060 CASABLANCA, MAROC TÉLÉPHONE : +(212) 808 526 065 AVIS DE CHANGEMENTS STATUTAIRE LES CAVES DES PROVINCES SARLAU Suivant acte sous seing privé en date du 09/06/2026 à Fés, L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la même date, la société à responsabilité limitée à associé unique LES CAVES DES PROVINCES sarlau Inscrite au Registre de commerce de Fés sous le numéro 33405 a adoptée à l'unanimité des associés les résolutions suivantes : 1.Approbation de la cession de 100 parts sociales par Mr BOUKANNOUF Said à Mr EL HARRAK Ayoub. 2.Approbation de la démission de Mr ASSAB Abderrahman de ses fonctions de gérant. 3.Approbation de la nomination de Mr MEJAHED Ayoub en qualité de gérant unique et pouvoirs de signature. 4.Adoption des statuts refondus de la société. 5.Formalités et pouvoirs. "Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Fés en date du 01/07/2026 sous référence N° 26015531. "Déclaration de Modification déposée au Registre de commerce de Fés en date du 01/07/2026 sous référence N° 3733. SOCIETE FMCD.MA SARL au CAPITAL DE 100 000 DHS CESSION DES PARTS SOCIALES Aux termes de l'assemblée Générale Extraordinaire du 21.04.2026 la société FMCD.MA SARL au capital de 100 000 dhs et dont le siège social est à 61 AVENUE LALLA YACOUT ANGLE MOSTAPHA EL MAANI 1^{ER} ETAGE N° 56 CENTRE RIAD CASABLANCA, il a été décidé ce que suit -L'approbation de la cession des parts sociales. -La modification des articles 6 et 7 des statuts de la société -MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 03.07.2026 sous le N° 1031950. TRATEAM, SARL-AU CONSTITUTION D'UNE SOCIETE Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 19/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dénommée "TRATEAM", sise à Casablanca, 75, Bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence, 8ème étage, appt n° B103 - Casablanca. Objet : -Entrepreneur des travaux d'impression et conception, PLV ; -Travaux divers ou de construction, tous travaux d'étanchéité, de peinture, de vitrerie, de ferronnerie, d'aluminium et plâtrage ; -Travaux de tapisserie ; -Tapisserie, fabricant et marchand ; -Décoration d'intérieur, aménagement et tapisserie ; -Atelier de fabrication de tous articles ou produits de menuiserie bois, aluminium et ferronnerie ; -Import - Export ; Durée : 99 à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce. Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 dh divisé en 1.000 parts égales de 100 dh chacune, attribuées à l'associé	unique en contre partie de son apport à savoir MR HICHAM LEKBOURI. L'associé : Mr Hicham LEKBOURI, Né le 17/07/1978, marocaine, demeurant à HAY MLY ABDELLAH, RUE 9, NR 9, AIN CHOK - CASABLANCA. CIN N° BE714799. Gérance : la gérance est assurée par MR HICHAM LEKBOURI pour une durée illimitée. Registre de commerce : la société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 737637 le 02/07/2026. AL HAMBRA GOLF INVESTMENT SARL Société à responsabilité limitée au capital de 700.000,00 Dirhams Siège Social : Casablanca - 35, Boulevard Sidi Abderrahman Quartier CIL RC n° 145.841 - IF n° 1103154 "Dissolution anticipée de la société "Quitus de gestion aux gérants "Désignation d'un liquidateur et fixation du siège de liquidation I- Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 Juin 2026 de la société AL HAMBRA GOLF INVESTMENT, société à responsabilité limitée au capital de 700.000,00 DH, dont le siège social est situé à Casablanca- 35, Boulevard Sidi Abdemahan Quartier CIL a décidé ce qui suit : -La dissolution anticipée de la société et ce en conformité avec les statuts et la loi. -De donner quitus entier et définitif à Monsieur Mohamed LAGHRARI en qualité de gérant de la société. De nommer, Monsieur Mohamed LAGHRARI, en qualité de liquidateur de la société AL HAMBRA GOLF INVESTMENT. -De fixer le siège de liquidation à Casablanca -35, Boulevard Sidi Abdemahan Quartier CIL. II-Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 02 Juillet 2026, sous le n°1031711. III- La déclaration de modification a été effectuée au registre du commerce en date du 02 Juillet 2026 sous n° 28407. POUR EXTRAIT ET MENTION C.F.C. AUDIT SYSTEMES S.A.R.L 48, BOULEVARD DE PARIS - CASABLANCA EL : (022) 22 22 37 / 26 78 08 L B M CONSTRUCTION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 200.000,00 DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : 48, BD. DE PARIS CASABLANCA DISSOLUTION ANTICIPEE I-Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 18/06/2026, il a été décidé : - La dissolution anticipée et la mise en liquidation ; - La nomination du liquidateur : Mr. HAMID LAHLOU, C.I.N. C8510, -La fixation du siège de la liquidation : C/O C.F.C 48, BD. de Paris - Casablanca. - Le pouvoir en vue d'accomplir les formalités administratives. II-Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous n° 1031451 en date du 01/07/2026. SAFETY HEALTH SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 50.000,00 DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : CASABLANCA - 59 BOULEVARD ZERKTOUNI RC N°409.061 - IF N° 26072757	"DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIETE "QUITUS DE GESTION AUX GERANTS "DÉSIGNATION D'UN LIQUIDATEUR ET FIXATION DU SIÈGE DE LIQUIDATION I- Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 Mars 2026 de la société SAFETY HEALTH, société à responsabilité limitée au capital de 50.000,00 DH, dont le siège social est situé à Casablanca- 59 Boulevard Zerkouni, a décidé ce qui suit : -La dissolution anticipée de la société et ce en conformité avec les statuts et la loi. -De donner quitus entier et définitif à Madame, Lamyia HAMMAME en qualité de gérante de la société. De nommer, Madame, Lamyia HAMMAME, en qualité de liquidateur de la société SAFETY HEALTH. -De fixer le siège de liquidation à Casablanca -59 Boulevard Zerkouni. II-Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 12 Mai 2026, sous le n°1024643. III- La déclaration de modification a été effectuée au registre du commerce en date du 12 Mai 2026 sous n° 20737. POUR EXTRAIT ET MENTION CONSTITUTION JOE MOOD SARL AU Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/06/2026, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :Dénomination : JOE MOOD SARL AU Siège social : 5 Rue Ennoussour RDC CASABLANCA. Objet social : Gestion des restaurations et restauration rapide Crêperie, Pizzeria, fast food, Crêmerie et Divers ,snak Salon de thé vente plates a emporter de toutes natures -livraison à domicile restauration et service de restauration mobiles importation de tous types matériels de restauration o glace fabricant ou préparateur et vendeur de jus de fruit à consommer sur place ou emporter Capital social : 100.000 DHS Divisé en 1000 parts sociales en 100 dhs chacun attribuées a Monsieur AHMED AL HUSBAN .Durée : 99 ans Dépôt légal : Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 737835. SOCIETE NFASS INVEST SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE DH 100 000.00 RC :672351 Les associés de la société NFASS INVEST Société à responsabilité limitée au Capital de 100 000.00 DHS et dont le siège social est fixé 5 rue Dixmude étage 1 n°2 benjdia Casablanca ont décidé suite à une assemblée générale extraordinaire du 20-06-2026 Les résolutions suivantes : 1.La répartition des parts sociales du défunt FILALI ANSSARI MOHAMMED NAJIB entre les héritiers. 2.La radiation du défunt FILALI ANSSARI MOHAMMED NAJIB de la gérance de la société. 3.Transformation de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée d'associé unique en une société à responsabilité limitée. 4.Nomination de monsieur FILALI ANSSARI OTHMAN en qualité gérant et monsieur FILALI ANSSARI HAMZA en qualité co-gérant. 5.La modification corrélatve des statuts de la société. Le dépôt légal des présentes décisions a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 03-07-2026 sous le numéro 1031976.	SOCIETE PINAF IMMOBILIER SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE DH 100 000.00 RC :668659 Les associés de la société PINAF IMMOBILIER Société à responsabilité limitée au Capital de 100 000.00 DHS et dont le siège social est fixé 5 rue Dixmude étage 1 n°2 benjdia Casablanca ont décidé suite à une assemblée générale extraordinaire du 20-06-2026 Les résolutions suivantes : 1.La répartition des parts sociales du défunt FILALI ANSSARI MOHAMMED NAJIB entre les héritiers. 2.La radiation du défunt FILALI ANSSARI MOHAMMED NAJIB de la gérance de la société. 3.Transformation de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée d'associé unique en une société à responsabilité limitée. 4.Nomination de monsieur FILALI ANSSARI OTHMAN en qualité gérant et monsieur FILALI ANSSARI HAMZA en qualité co-gérant. 5.La modification corrélatve des statuts de la société. Le dépôt légal des présentes décisions a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 06-07-2026 sous le numéro 1032138. SOCIETE FILANSBAT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE DH 100 000.00 RC :667345 Les associés de la société FILANSBAT Société à responsabilité limitée au Capital de 100 000.00 DHS et dont le siège social est fixé 5 rue Dixmude étage 1 n°2 benjdia Casablanca ont décidé suite à une assemblée générale extraordinaire du 20-06-2026 Les résolutions suivantes : 1.La répartition des parts sociales du défunt FILALI ANSSARI MOHAMMED NAJIB entre les héritiers. 2.La radiation du défunt FILALI ANSSARI MOHAMMED NAJIB de la gérance de la société. 3.Transformation de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée d'associé unique en une société à responsabilité limitée. 4.Nomination de monsieur FILALI ANSSARI OTHMAN en qualité gérant et monsieur FILALI ANSSARI HAMZA en qualité co-gérant. 5.La modification corrélatve des statuts de la société. Le dépôt légal des présentes décisions a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 06-07-2026 sous le numéro 1032139. FAMADET MAROC SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE, EN COURS DE LIQUIDATION AU CAPITAL DE 13.872.550 DIRHAMS SIEGE SOCIAL DE LIQUIDATION : 51, RUE MOUSSA BNOU NOUSSAIR, ETAGE 6, GAUTHIER, CASABLANCA RC : 220855 ; IF : 1114984 ; TP : 35546889 ; ICE : 000207003000059 Suivant le procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 30/11/2025, il a été décidé: 1.Lecture et approbation du rapport du liquidateur relatif à l'ensemble des opérations de liquidation de la Société ; 2.Constatation de la clôture de la liquidation ; 3.Quitus de gestion au liquidateur, 4.Extinction de la personnalité morale, radiation de la Société auprès du registre de commerce et auprès de toute administration concernée ;	5.Pouvoirs en vue des formalités. Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 03/07/2026 sous le n°1031942. ENERGY CABLE GROUP - SARL RC : 465159 CESSION DE PARTS SOCIALES I - Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Casablanca en date du 29/06/2026, enregistré à la même ville le 30/06/2026, les associés de la société "ENERGY CABLE GROUP - SARL" société à responsabilité limitée, au capital de 14.100.000,00 (Quatorze Million Cent Mille) dirhams, ayant son siège social à MEJJATIA OULED TALEB CASABLANCA, ont décidé les suivantes : 1-Cession de 15250 parts sociales : Cédant MR. ILTAR ONATKAN (15250 parts) Cessionnaire ; MR. SOUSSI FADMA (15250 parts) 2- Mr. ILTAR ONATKAN démissionne de la gérance de la société et se décharge du pouvoir de signature de tout acte relatif à la société. 3- Mr. BOURIM EL MEHDI est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée. 4- La société est engagée vis-à-vis des tiers (y compris la banque) par la signature du gérant unique Mr. BOURIM EL MEHDI. II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le 26/07/2026 sous le numéro 1032308. MALKI FOOD GROUPE SARL AU Aux termes du procès verbal en date du 10/06/2026 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit : a.Mr YOUSSEF EL INTIDAMI a fait cession de Cinquante (50) parts sociales en faveur de Mr TIOGMO PATRICK BIENVENU. b.Confirmation de la gérance à Mr YOUSSEF EL INTIDAMI et nomination de Mr TIOGMO PATRICK BIENVENU nouveau cogérant pour une durée illimitée. c.Suppression de la mention associé unique d.Engagement de la société par la signature simple de Mr YOUSSEF EL INTIDAMI ou de Mr TIOGMO PATRICK BIENVENU pour une durée illimitée. e.La refonte des statuts. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 06/07/2026 sous le numéro 1032214. SEVEN FIVE - SARL RC : 577185 TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL I - Aux termes de l'assemblée générale Extraordinaire daté du 09/06/2026, les associés de la société "SEVEN FIVE - SARL" société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 (cent mille Dirhams) dirhams ayant son siège social à 2EME ETG LOT 98 ZONE INDUSTRIEL SAPINO NOUACEUR CASABLANCA, décident les suivantes : "Transfert du siège social de la société du 2EME ETG LOT 98 ZONE INDUSTRIEL SAPINO NOUACEUR CASABLANCA à BD ABDELMOUMEN N°245 RDC QUARTIER DES HOPITAUX CASABLANCA. II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/07/2026 sous le numéro 1032302.	DEXIN MOROCCO SA SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 300.000,00 DIRHAMS 15, AVENUE AL ABTAL APT 4 - AGDAL - RABAT IF N°53957824 RC N° 172401 Démission des membres du conseil d'administration et Nomination de nouveaux membres du conseil d'administration L'Assemblée générale ordinaire réunie de manière extraordinaire le 15/12/2025 a décidé d'accepter la démission de tous les membres du conseil d'administration et de nommer de nouveaux membres pour un mandat de 6 ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 28/2/2031. Les nouveaux membres nommés sont : -La société DXN Holdings BHD, société de droit Malaisien dont le siège social est sis à Level 7, Menara Milenium, Jalan Damanlela, Pusat Bandar Damansara, Damansara Heights, 50490 Kuala Lumpur WP Kuala Lumpur, inscrite au registre de commerce de Malaisie sous numéro 199501033918 (363120-V) représentée légalement par Dakut Lim Siow Jin. -La société DXN International Holdings Limited, société de droit britannique dont le siège social est sis à Belmont Chambers, P.O. Box 3443, Road Town Tortola, British Virgin Islands, inscrite au registre de commerce international de British Virgin Islands sous numéro 490988, représentée légalement par Monsieur Lim Boon Yee. -Datuk Lim Siow Jin, né le 30 avril 1960 à Kedah, domicilié à No. 2807 Taman Golf, Jalan Sultanah, 05250 Alor Setar Kedah, de nationalité malaisienne et titulaire du passeport N°A62222790. Le conseil d'administration réuni le même jour a nommé Datuk Lim Siow Jin en qualité de président directeur général et a pris acte de la délégation de certains de ses pouvoirs à Monsieur Azeddine LAMAZI, né le 12.01.1996, demeurant à 6 Impasse Bourid, Roches Noires, Casablanca et titulaire de la CIN N°HH167618. Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Rabat le 02/07/2026 sous le numéro 204 623. POUR EXTRAIT ET MENTION LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AMINA EL KHEIR S.A.R.L. SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10 000 DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : CASABLANCA - 45, BD GHANDI NUMERO D'IDENTIFIANT FISCAL 51657969 ICE 002988265000087 RC 528515 - I - Aux termes d'une délibération en date du 29 Mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé ce qui suit : -Décision de dissolution anticipée de la Société ; -Démission des Cogérants ; -Nomination des Liquidateurs et détermination de ses obligations ; -Fixation du siège de liquidation. II - Le dépôt légal est effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le 06 Juillet 2026, sous le N° 1032297. POUR EXTRAIT ET MENTION
--	--	---	---	--	---

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

"CHINA EQUIPEMENT GROUP -SARLAU"
RC N° 738017
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 22/06/2026, enregistré à la même ville le 03/07/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.
1°) ASSOCIES:Mr. BOUDRAR LAHOUCINE.
2°) DENOMINATION: CHINA EQUIPEMENT GROUP - SARL AU
3°) OBJET : la société a pour objet : Importateur (Marchand) vendant en demi-gros.
4°) SIEGE SOCIAL: 64 RUE ABDELLAH EL.MEDIOUNI ETAGE 1 APPT N°2 DERB OMAR CASABLANCA.
5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.
6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit : Mr. BOUDRAR LAHOUCINE 1000 parts.
8°) GERANCE : Mr. BOUDRAR LAHOUCINE est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 03/07/2026 sous le numéro 1032192.

DAHMAN TEXTIL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 174 BOULEVARD BUREAU 12 CASABLANCA
RC : 738001
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 01/07/2026, il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DAHMAN TEXTIL SARLAU
Objet principal :
1)MARCHAND EN DÉTAIL DE TISSUS.
2)NEGOCIAINT
Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit :
*Mr. EDDAHMANE YOUSSEF à concurrence de 1000 parts
Siège Social: 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA.
Gérance : la société sera gérée par Mr. EDDAHMANE YOUSSEF
Durée : 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 03/07/2026 sous le numéro 1032184 et inscrit au RC N° 738001.

TIMES OF BRANDS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
(EN COURS DE DISSOLUTION)
AU CAPITAL DE 15 000 DHS
SIEGE SOCIAL : 46 BD ZERKTOUNI
ETG 6 B N 15 ET 16, CASABLANCA
RC : 470583 ; IF : 45915610 ; TP : 34203001 ; ICE : 002559147000011 (LA " SOCIETE ")

Suivant le Procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale en date du 31 Mai 2026,

il a été décidé ce qui suit :
1.Lecture du rapport de la gérance sur les motifs de la liquidation et décision de dissolution anticipée de la Société avec liquidation à l'amiable ;
2.Approbation de la situation comptable intermédiaire ;
3.Changement de la date de clôture de l'exercice social ;
4.Constatacion de la fin de mandat des gérants et quitus à la gérance ;
5.Nomination du liquidateur M. Mohamed HAMDACHE et détermination de ses obligations et pouvoirs ;
6.Fixation du siège de liquidation ;
7.Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 02/07/2026 sous le n° 1031798.

AVIS DE CONVOCATION
" STAM CONSTRUCTION " S.A.
(EN LIQUIDATION)
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 300.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL - CASABLANCA - 3 RUE ABOU HADIL ALLAF PLACE BELAIR
RESIDENCE " SALMA " APPT N° 1 R.C. N° 214727

Messieurs les actionnaires de la société anonyme dite "STAM CONSTRUCTION" sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires le 22 Juillet 2026 à Dix Heures, au siège social, A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant
ORDRE DU JOUR
- Quitus au Liquidateur pour la validité de la convocation,
- Examen et approbation du compte de liquidation et du rapport du liquidateur,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatacion de la clôture de liquidation,
- Radiation du Registre de Commerce et des Impôts,
- Pouvoirs en vue des formalités légales.
LE LIQUIDATEUR

LA SOCIETE " INNOCHEM "
S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE : 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1^{ER} ETAGE N°3 QUARTIER DES HOPITAUX
RC :734103- IF : 73079343 - ICE :003987152000018
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous signature privé, ayant date à Casablanca, le 15 Mai 2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associe unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : La société prend la dénomination suivante: "INNOCHEM" S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE.
OBJET : La société a pour objet soit pour elle-même, soit en participation au Maroc ou à l'Etranger :
La fabrication des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ;
L'importation des matières premières utilisées dans la fabrication de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ;
La production et emballage de produits chimiques et de pièces mécaniques ;
Import -export ;
Production de détergents et assimilés ;
Distribution ;
Négoce général.
SIEGE SOCIAL : Casablanca, 55 Bd Zerktrouni

Espace Zerktrouni 1er Etage N°3 Quartier Des Hôpitaux.
DUREE : Quatre Vingt Dix Neuf (99) Années.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisée en MILLE (1000) parts sociales de CENT DIRHAMS (100,00 DH) chacune, numérotées de UN (01) à MILLE (1000). Ainsi, le capital de la société est fixé et libéré.
GERANCE : La société sera gérée par : Monsieur Mohamed AMINE BELEMLIH de nationalité Marocaine, né le 29/05/1976, et titulaire de la carte d'identité nationale numéro BK138414. La société sera valablement engagée par la signature de Monsieur Mohamed AMINE BELEMLIH.
RC N° : 734103.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 11 Juin 2026 sous le n°01028493.
POUR EXTRAIT ET MENTION

" FK EQUIPEMENT " - SARL
CESSION DE PARTS SOCIALES

1°-Suivant acte fait sous seing privé en date à CASABLANCA du 12 Mai 2026, Madame AICHA FKAIRAT a cédé à Mr DRISS BELHISS la totalité des 300 parts sociales d'une valeur nominale chacune de 100,00 dirhams lui appartenant en toute propriété dans le capital social de la société "FK EQUIPEMENT" Société à Responsabilité Limitée au Capital de 100 000,00 de Dirhams dont le siège social est sis à S.S. : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APPT N° 3 CASABLANCA.
-Par suite de cette cession, les 1 000 parts sociales composant le capital social se trouvent réparties entre les associés comme suit :
-Mr FKAIRAT ABDERRAHIM : 700 Parts sociales
-Mr BALHISSE Driss : 300 Parts sociales
L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
2°-L'assemblée générale ordinaire réunie le 12 Mia 2026 par les associés de la société a notamment :
3°- Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 25 Mai 2026 sous le n° 1026692.

SDF WOOD
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE : 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : N°276 BD IBN TACHEFINE
3EME ETAGE CASABLANCA
RC : 625809
CLÔTURE DE LA LIQUIDATION

Suivant au PV des décisions de l'associé unique du 30/11/2025 de la Sté " SDF WOOD" S.A.R.LAU, sis à, CASABLANCA, N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE.
Il a été décidé ce qui suit :
1/ Clôture de la liquidation
2/ quitus au liquidateur Mr. FAHYM DRISS
3/ Liquidation définitive de la société SDF WOOD SARL AU
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 01/07/2026 sous numéro 1031436.

COOLREST
SARLAU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : ANGLE RUE DE ROME ET RUE STOCHHOLM, CASABLANCA
REGISTRE DU COMMERCE : 338021
IF : 15298109

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE
I)Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20/05/2026 de la société dite "COOLREST" société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 dirhams dont le siège social est établi à Casablanca, ANGLE RUE DE ROME ET RUE STOCHHOLM, il a été décidé ce qui suit :
-La dissolution anticipée de la société.
-D'accepter la démission de Monsieur Réda OUDRHIRI SAFIANI, Madame Houda OUDRHIRI SAFIANI, et Madame Salma OUDRHIRI SAFIANI, de leurs postes de cogérants de la société.
-De nommer Madame Salma OUDRHIRI SAFIANI, de nationalité marocaine, née le 16/12/1982, titulaire de la CIN n° BK 215256 en qualité de liquidatrice de la société avec les pouvoirs les plus étendus.
-L'Assemblée Générale fixe le siège de liquidation à ANGLE RUE DE ROME ET RUE STOCHHOLM, CASABLANCA.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal du Commerce de Casablanca le 06/07/2026 S/N°1032126.

SOCIETE ALUMASSUR
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL 10 000.00 DHS
RC : 599745

Les associés de la société ALUMASSUR Société à responsabilité limitée au capital de 10 000.00 DHS et dont le siège social est fixé 7 rue de Dixmude étage1 n° 2 Casablanca ont décidé suite à une assemblée générale extraordinaire du 02-06-2026
Les résolutions suivantes :
-Agrément pour de la cession de cent parts sociales de Mme DAHAN SAFAE et Mme BELFATMI LAILA au profit de Mr MOUCHTAHI MEHDI.
-Démission de Mme DAHAN SAFAE de la gérance de la société.
-Nomination de Mr MOUCHTAHI MEHDI gérant unique de la société pour une durée illimitée.
-Transformation de la forme juridique de la société.
-Modification corrélatrice des statuts de la société.
Le dépôt légal des présentes décisions a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 07-07-2026 sous le numéro1032515.

"GRON JO - SARL"
RC N° 738127
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 30/06/2026, enregistré à la même ville le 06/07/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes.
1°) ASSOCIES: Mr. JOUA EL HABIB. Mr. FRIKECH MOHAMMED.
2°) DENOMINATION: GRON JO - SARL.
3°) OBJET : la société a pour objet :
-Activité Principale : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
4°) SIEGE SOCIAL : HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.
5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.
6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (CENT MILLE) dirhams divisés en 1000 (MILLE) parts de 100.00

(Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :
-Mr. JOUA EL HABIB: 500 parts.
-Mr. FRIKECH MOHAMMED: 500 parts.
8°) GERANCE : Mr. JOUA EL HABIB et Mr. FRIKECH MOHAMMED sont nommés en qualité de cogérants de la société pour une durée illimitée.
Mr. JOUA EL HABIB et Mr. FRIKECH MOHAMMED ont les pouvoirs pour agir au nom de la société et pour faire et autoriser tous les actes et opérations dans les limites de l'objet social. La société sera valablement engagée par la signature conjointe des deux cogérants Mr. JOUA EL HABIB et Mr. FRIKECH MOHAMMED.
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/07/2026 sous le numéro 1032249.

"SALFI PROMO - SARL"
RC N° 738249
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 26/06/2026, enregistré à la même ville le 06/07/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes.
1°) ASSOCIES: Mr. SALIM HAMID. Mr. LOTFI BOUCHAIB.
2°) DENOMINATION: SALFI PROMO - SARL.
3°) OBJET : la société a pour objet :
Activité Principale : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
4°) SIEGE SOCIAL : HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.
5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.
6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (CENT MILLE) dirhams divisés en 1000 (MILLE) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :
-Mr. SALIM HAMID: 500 parts.
-Mr. LOTFI BOUCHAIB: 500 parts.
8°) GERANCE : Mr. SALIM HAMID et Mr. LOTFI BOUCHAIB sont nommés en qualité de cogérants de la société pour une durée illimitée. Mr. SALIM HAMID et Mr. LOTFI BOUCHAIB ont les pouvoirs pour agir au nom de la société et pour faire et autoriser tous les actes et opérations dans les limites de l'objet social. La société sera valablement engagée par la signature conjointe des deux cogérants Mr. SALIM HAMID et Mr. LOTFI BOUCHAIB.
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/07/2026 sous le numéro 1032366.

FUTURE HIGHWAY COMPANY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 1 BD LAGHOTA, RESIDENCE AL YASSMINE, N° B101, SIDI MOUMEN, CASABLANCA.
MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant PV de l'AGE du 22 Juin 2026 de la Sté "FUTURE HIGHWAY COMPANY" Société à responsabilité limitée, sis à 1 BD Laghota, Résidence Al Yassmine, n° B101, Sidi Moumen, Casablanca. Il a été décidé ce qui suit:
1/La dissolution anticipée de la société "FUTURE HIGHWAY COMPANY" Société à responsabilité

limitée à associe unique.
2/ La désignation de Monsieur ALMEDWAH MEDWAH MOHAMED en qualité de liquidateur.
3/ La fixation du siège de liquidation à 1 BD Laghota, Résidence Al Yassmine, n° B101, Sidi Moumen, Casablanca.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 07 Juillet 2026 sous n° 1032363.

CLIMALIFE MOROCCO
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DE DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 15 RUE AHMED ENNASSIRI
ETG 2 BUREAU N 03 PALMIERS CASABLANCA (MAROC)
RC : 714713 - ICE : 003853235000005 - TP : 34772398 - IF : 71098506

Suivant le procès-verbal des décisions de l'assemblée générale des associés en date du 06/05/2026, il a été décidé :
1.Nomination de M. Anton Alphonsus Adrianus HUNINK en qualité de Directeur Général Délégué et détermination de ses pouvoirs ;
2.Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 07/07/2026 sous le n°1032349.

QUALIFOOD SOLUTIONS, SARL-AU
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 18/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dénommée "QualiFood Solutions", sise à Casablanca, 75, Bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence, 8^{ème} étage, appt n° B103 - Casablanca.
Objet : -Ingénieur Conseil ;
-Certification par rapport à des référentiels, des normes alimentaires internationales ;
-La certification des systèmes de management, des produits, des services, des personnes et des sociétés ;
-La Formation sur les normes, les références normatives, légales et réglementaires nationaux et internationaux au profit des entreprises et des industries et tout autre services liés aux systèmes de management des entreprises et aux certifications des entreprises ;
- La formation et qualification des personnes ;
- Audits internes, audit second et tierce partie ;
- Inspection et contrôle privé ;
- Toutes prestations liées aux opérations susvisées d'une manière générale ;
- Le négoce, la commercialisation, l'importation, l'exportation, au Maroc et à l'étranger en matières premières ou produits finis de tous articles de tous matériels quelque nature qu'ils soient ;
- Import et Export ;
Durée : 99 à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10.000 dh divisé en 100 parts égales de 100 dh chacune, attribuées à l'associé unique en contre partie de son apport à savoir Mme NEZHA HAYOU.
L'associé : Madame Nezha HAYOU, Née le 16/05/1985, de nationalité marocaine, demeurant à LOT TISSIRIA, Rue 61, NR 05, Appt 05, Ain Chock- CASABLANCA. CIN n°V237275.
Gérance : la gérance est assurée par Mme Nezha HAYOU pour une durée illimitée.
Registre de commerce : la société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 738357 le 07/07/2026.

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

SOCIÉTÉ LY. IMMO ADRESSE BD BOURGOGNE RUE JAAFAR IBNOU HABIB RESIDENCE AL MACHRIK II ETAGE 1^{ER} N° 3 CASABLANCA I - Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire enregistré à Casablanca en date du 12/02/2026, les associés de la Société à Responsabilité Limitée " LY. IMM " au capital de 100 000 Dirhams ayant son siège social à BOURGOGNE RUE JAAFAR IBNOU HABIB RESIDENCE AL MACHRIK II étage 1er N° 3 Casablanca, se sont réunis en Assemblée Générale Extra-ordinaire sur convocation faite par la gérance et ont décidé ce qui suit: - Constatation du décès de l'associé : Mr KHALID GHAZI-SNOUSSI - Nomination de nouveau gérant : Mme SARAH GHAZI-SNOUSSI - Signature sociale : la société sera valablement engagée par la signature unique de Mme SARAH GHAZI-SNOUSSI - L'Assemblée Générale constate et approuve la donation faite par Mr MHAMMED GHAZI SNOUSSI. II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Casablanca le 01/07/2026 sous le N° 1031490. GHALIA MARKET SARL AU DISSOLUTION ANTICIPEE I - Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 22/06/2026, l'associé unique de la Société GHALIA MARKET	Société à Responsabilité Limitée d'associé unique au capital de 100 000 DHS ayant son siège social à BD TIZI OUSLI RES AIN SEBAA GARDEN 1 IMM 6 N° 13 AIN SEBAA Casablanca, a décidé ce qui suit : - Dissolution anticipée de la société. - Nomination de Mme SABAH CHAHIR en tant que liquidateur. - Désignation du lieu de liquidation à BD TIZI OUSLI RES AIN SEBAA GARDEN 1 IMM 6 N° 13 AIN SEBAA Casablanca II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 06/07/2026 sous le N° 1032115. CIVEXA SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, AU CAPITAL DE 100.000,00 DH, SIEGE SOCIAL : 12, RUE SARIA BEN ZOUNAIM ETG 3 APPT 3 PALMIER, CASABLANCA Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Casablanca le : 29/06/2026, il a été décidé : -Approbation de la cession des parts sociales ; Suite à la Cession des parts sociales, la nouvelle répartition des parts formant le capital de la société "CIVEXA MAROC", est la suivante -Monsieur IMAD DOUSLIMANE 800 PARTS -Monsieur KHALIL RAMADAN 100 PARTS TOTAL 1000 PARTS -Transformation de la forme juridique de la société de SARL AU en SARL -Démission du gérant Mr. IMAD DOUSLIMANE	-Nomination du nouveau gérant et pouvoir à savoir Mr. KHALIL RAMADAN. -Refonte des statuts ; -Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ; Le dépôt légal est effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro: 1032358, Le 07/07/2026 POUR EXTRAIT ET MENTION. TRAG EURAFRIC SARLAU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 72 ANGLE RUE AL HABACHA ET BD RHAL EL MESKINI, CASABLANCA REGISTRE DU COMMERCE : 554223 IF : 52634177 DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE I)Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14/05/2026 de la société dite "TRAG EURAFRIC" société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 dirhams dont le siège social est établi à Casablanca, 72 ANGLE RUE AL HABACHA ET BD RHAL EL MESKINI, il a été décidé ce qui suit : -La dissolution anticipée de la société. -D'accepter la démission de Madame Kaoutar HJIAJ, de son poste de gérante de la société. -De nommer Madame Kaoutar HJIAJ, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° BE809218 en qualité de liquidatrice de la société avec les pouvoirs les plus étendus. -L'Assemblée Générale fixe le siège de liquidation à 72 ANGLE RUE AL HABACHA ET BD RHAL EL MESKINI, CASABLANCA.	Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal du Commerce de Casablanca le 03/07/2026 S/N°1031953. TAGHNI PROMOTIONS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : RUE BACHIR EL IBRAHIMI, RESIDENCE CHARAF, 1^{ER} ETAGE, APPT 02, LA GIRONDE, CASABLANCA RC CASABLANCA N° 529827 - IF : 29154135 - ICE : 000041124000011 Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 17 août 2021, il a été décidé ce qui suit : -Transfert du siège social de la société de " 275, Bloc B3, Maghreb Arabi, Mag N°1, Kénitra " à " Rue Bachir El Ibrahimî, Résidence Charaf, 1^{er} étage, Appt 02, La Gironde, Casablanca " ; -Nomination de M. Zouhair EZEKARI, né le 01/01/1980 à Ouezzane, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° GM73869, demeurant Quartier Agadir Db Setti n°5, Ouezzane, en qualité de co-gérant de la société, aux côtés de M. Mounir EZEKARI, titulaire de la CIN n° GM48091, tous deux cogérants statutaires pour une durée illimitée, la société étant valablement engagée par la signature individuelle ou conjointe de chacun d'eux ; -Modification corrélatrice des articles 5 (Siège social) et 12 (Pouvoirs des gérants) des statuts ; Tous pouvoirs ont été donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait dudit procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca.	FERRANO SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE CONSTITUTION D'UNE SARLAU Aux termes d'un acte S.S.P en date du 20/06/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : " FERRANO " SARLAU. OBJET SOCIAL : L'importation, l'achat, la vente, la commercialisation et la distribution de foulards, accessoires vestimentaires et articles textiles ; SIEGE SOCIAL : Angle Rue Saint Laurent et Rue Soulac, Résidence Rizk n°100, Entresol, Bureau n°64, Casablanca. ASSOCIE: Monsieur IBRAHIM KOKOUH (1.000) PARTS SOCIALES CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS DUREE : 99 ans GERANCE: Monsieur IBRAHIM KOKOUH est nommé en qualité gérant unique de la société pour une durée indéterminée. DEPOT: le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 07/07/2026 sous le N° RC : 738343. ISO GEO S.A.R.L.AU RC: 23531 AVIS DE MODIFICATION Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Nador le, 12/06/2026 Elle a été établie les modifications des statuts de la société "ISO GEO S.A.R.L.AU" Comme suit: 3) Eléments ajoutés ou supprimés :	-Augmentation du capital de la société d'un Montant de 100 000.00 dhs pour le porter de 1 000 000.00 dhs à 1 100 000.00 dirhams. -Modification de l'article 06 et 07 des statuts de la société. -Questions diverses Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de première instance de Nador le 06/07/2026. AK BIJOUX SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : RESIDENCE SOROUR IMM 16 BIS ANGLE BD MOULAY YOUSSEF ET HASSAN PREMIER CASABLANCA RC 208385 MODIFICATION STATUTAIRE Suivant au PV de l'AGE de la Sié "AK BIJOUX " S.A.R.L AU sise à, CASABLANCA, RESIDENCE SOROUR IMM 16 BIS ANGLE BD MOULAY YOUSSEF ET HASSAN PREMIER Il a été décidé ce qui suit : -Extension d'objet sociale aux activités suivantes: L'importation des produits cosmétique est d'hygiène corporelle. -Mise à jour des statuts ; -Questions diverses. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, 06/07/2026 sous n°1032294.
---	--	--	--	---	--

JURIGEST

* Assistance et Gestion Comptable

* Assistance et Gestion en fiscalité

* Tous Travaux Juridiques et Comptables

* Tous Travaux Audit

* Tous travaux d'Organisation

119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca
Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66

CABINET
RACH CONSULTING

*Tenue de Comptabilité
*Conseil Juridique et Fiscal
* Recouvrement et Contentieux

Résidence R.A.T.C Imm.4 N° 5 Hay El Qods Bernoussi Casablanca
Tél. : 06.68.41.13.88/ 06.62.08.41.71 Tél./Fax : 05 22 75 73 86
E-mail : rach_consulting@hotmail.fr

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES**FIDUCIAIRE NOTRE SIEGE FIDUNSI**

Avec une variété de service supplémentaire :

- * Domiciliation Juridique * Centre d'affaire**
- * Conseil Juridique, fiscal et comptable**
- * Tenue de comptabilité**
- * Diagnostic des entreprises * Audit**

Adresse : Angle Bd Mohamed 5 Et Rue Ait Ba Amrane Mohamed V Center b Etage 9 N° 907 -
Casablanca -

Tél. : 05 22 40 71 73 - 05 22 40 71 74 Fax : 05 22 40 71 73

NOTRE FIDUCIAIRE C'EST VOTRE SIEGE

pour vos annonces légales contactez:

E-Mail : hanycommunication@gmail.com

hanycommunication@menara.ma

www.lejournaldesannonces.ma

JURIGEST

- * Assistance et Gestion Comptable**
- * Assistance et Gestion en fiscalité**
- * Tous Travaux Juridiques et Comptables**
- * Tous Travaux Audit**
- * Tous travaux d'Organisation**

119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca

Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66

INFORMATIONS

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle
et découvrez l'actualité légale
et économiques du Maroc

VISITEZ NOTRE SITE

www.lejournaldesannonces.ma

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE



Économie



les annonces légales



Finance



Sport



Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma

